

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MONT-LOZÈRE

La Gazette

Juillet 2021 - 6



Le mot du Président

Depuis la dernière parution, l'activité de la Communauté de Communes Mont-Lozère (CCML) a été soutenue.

La mise en œuvre des projets est souvent jalonnée d'étapes qui ralentissent leur concrétisation. Malgré tout, je m'emploie sans relâche à faire avancer le maximum de dossiers : c'est le cas pour la construction de la résidence thermique à Bagnols les Bains ou la création de la maison intercommunale à Langlade sur la commune de Brenoux.

Les différents services sont à pied d'œuvre à mes côtés et c'est avec les Élus des 21 communes de la CCML que nous travaillons collectivement à moderniser et faire rayonner notre territoire.

Puisque notre gazette vous arrive en plein cœur de l'été, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances en famille en profitant bien du soleil et de tous les attraits que nous offre notre belle région. Restons tout de même vigilants et respectueux des règles de vivre ensemble que nous imposent le virus et ses variants. C'est à ce prix que nous reprendrons au plus vite une vie normale.

Jean de LESCURE
Président

Journal de la Communauté de Communes MONT-LOZÈRE, Route du Mont-Lozère, Le Bleygard 48190 MONT-LOZÈRE ET GOULET / n°6 - juillet 2021 / ISSN : 2677-45 / Conception : Communauté de Communes Mont-Lozère
Crédits photos : CCML

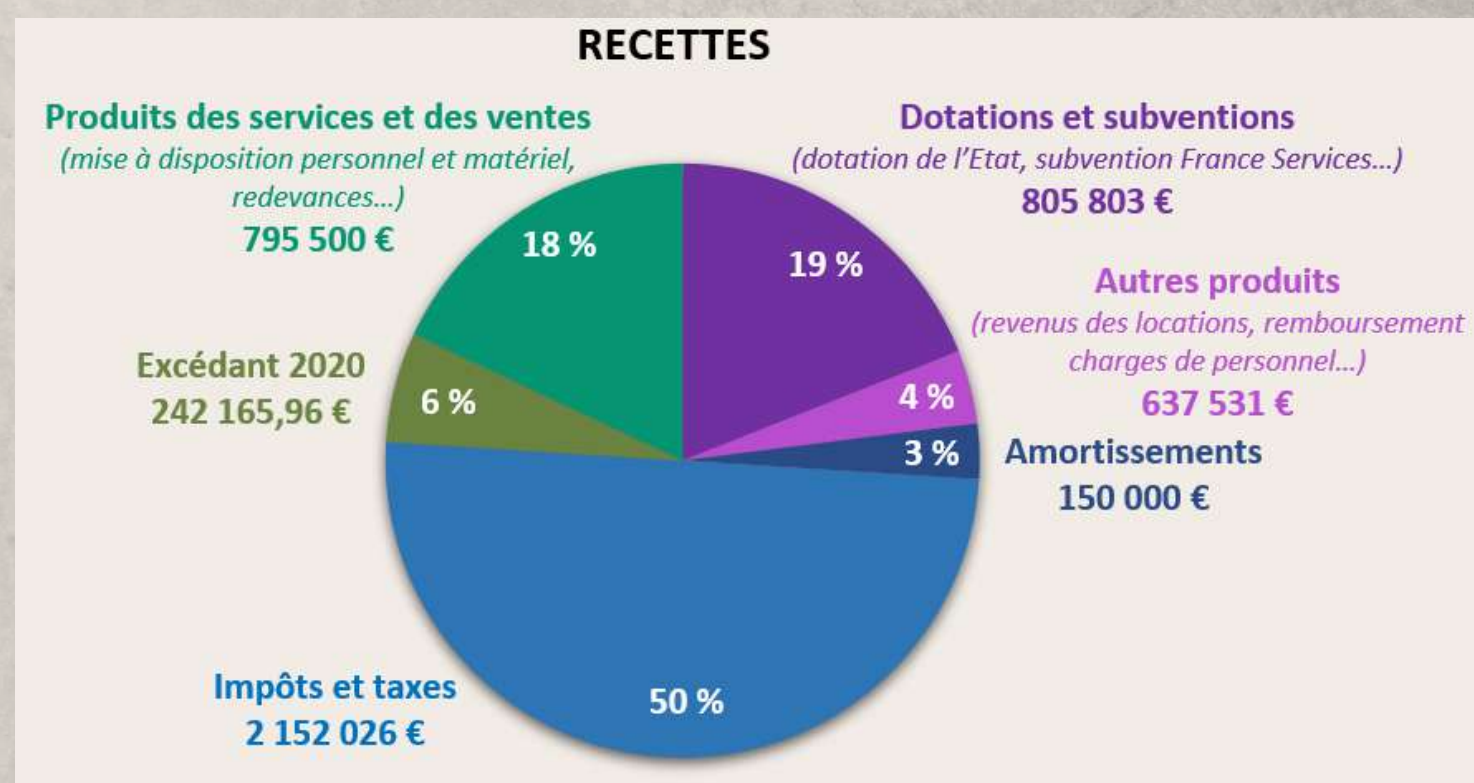
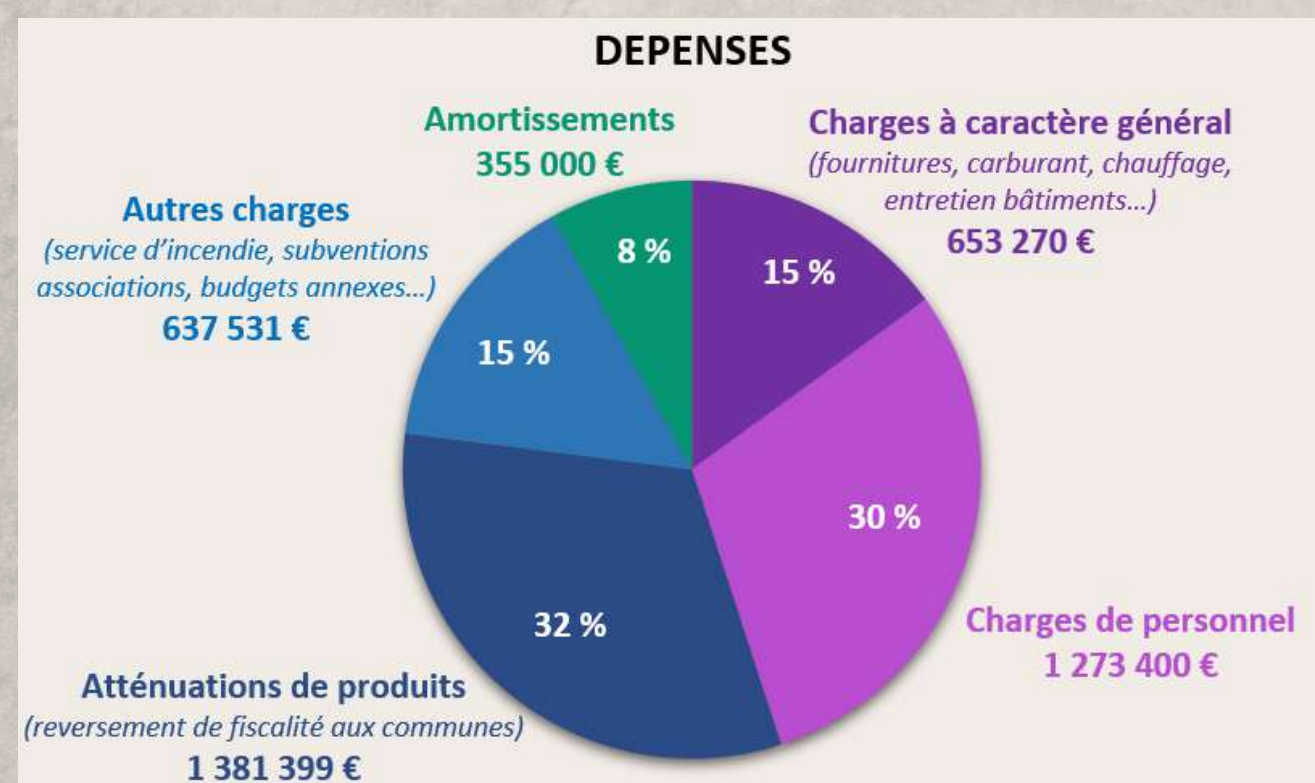
SOMMAIRE

- 2** Le mot du Président
- 2** Quelques éléments du budget
- 3** Le service Tourisme préparé pour l'été
- 4** Cet été au château de Castanet et autour du lac
- 5** La Jeunesse, une priorité sur le territoire
- 6** France Services et médiation numérique au service de la population
- 7** Enfin le retour du sport "indoor"
- 7** Un point sur les projets et les partenaires
- 8** Poursuite des missions sur le terrain

Pour toute information les services de la CCML restent à votre service au
04.66.31.68.85 par mail
comcommonstlozere@orange.fr
ou sur ccmontlozere.fr

LE BUDGET 2021

Le vote du budget de la CCML a eu lieu le 9 avril 2021 à la salle des fêtes du Bleygard. Le budget principal est composé de **deux sections** : la section de **fonctionnement qui s'élève à 4,3 millions d'euros** et la section d'**investissement qui s'élève à 1,8 millions d'euros**. Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement se répartissent comme suit :



Dans la section d'investissement, on retrouve les projets portés par la CCML, avec notamment l'agrandissement des bâtiments intercommunaux (centres de secours, bureaux et télécentre), la mise en conformité de l'étang du Béal de la Bastide Puylaurent, l'acquisition de nouveaux équipements pour les services techniques (unimog, épaveuse, matériel d'entretien des captages...) et la construction de locaux pour les centres de loisirs du territoire. Ces projets sont possibles grâce à des subventions accordées par l'Europe, l'Etat, la Région, les Départements, la Caisse Communes de Sécurité Sociale (CCSS) ou encore le Parc National des Cévennes pour ce qui relève de la zone du Parc.

Le conseil communautaire a également voté **ses huit budgets annexes liés à des compétences spécifiques**, parmi lesquelles se retrouvent le service des ordures ménagères (850 000 €), l'office de tourisme (180 000 €) et le Service Public d'Assainissement Non Collectif (120 000 €).

TOURISME : UNE ÉQUIPE AU COMPLET POUR L'ÉTÉ !

DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

Pour préparer la saison estivale 2021, les agents de l'office de tourisme (OT) ont travaillé sur nos **différents supports de communication** pour valoriser notre territoire et mieux accueillir les touristes. Une nouvelle campagne a été diffusée sur nos réseaux sociaux intitulée "Destination Mont-Lozère, je préfère...", nos éditions papier (guide pratique, carte touristique et dépliants à thème) ont été mises à jour et imprimées, des visites de découverte et de conseil de différents hébergements du territoire ont été réalisées.



Les agents ont travaillé avec AFA-multimédia sur **une vidéo thématique "Activités de loisirs"**. Le tournage s'est déroulé le 5 juillet pour une sortie fin juillet. Cette vidéo s'inscrit dans **une série de vidéos thématiques qui seront réalisées par des prestataires et par nos agents** dans les mois à venir.



DU RENFORT DANS L'ÉQUIPE !

Après la fréquentation hors-norme de la saison estivale 2020 et dans l'optique de pouvoir répondre à une fréquentation similaire attendue cette année, **deux agents saisonniers ont rejoint l'équipe** de l'office de tourisme mi-mai et mi-juin. On souhaite la **bienvenue à Clément et Laura**, que vous pourrez rencontrer cet été au bureau de Villefort !

L'OFFICE DE TOURISME À L'ÉCOUTE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Fin mai et début juin, **quatre réunions décentralisées à Brenoux, La Bastide-Puylaurent, Villefort et Mont-Lozère et Goulet** ont permis aux élus locaux et aux agents de l'office de tourisme de rencontrer les prestataires touristiques de ces différents secteurs. Ces réunions ont été l'occasion d'évoquer, dans un **esprit d'échange et de débat**, le fonctionnement de l'office de tourisme et les **6 axes de sa stratégie d'accueil et de diffusion de l'information** :



- Améliorer l'accueil dans les murs et hors les murs
- S'adapter à la demande de la clientèle et des prestataires
- Développer et optimiser la présence des agents sur le territoire et en dehors
- Les prestataires et la population comme ambassadeurs de leur territoire
- Tourisme et avenir, vers un tourisme durable
- Orienter la communication

Des pistes d'amélioration des services rendus par l'office de tourisme et de sa présence sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes ont aussi été travaillées.

**NOUVEAUTÉ
2021**

PREMIÈRE ACTION ENGAGÉE SUITE AUX RÉUNIONS DÉCENTRALISÉES

L'office de tourisme sera présent sur les marchés de producteurs de Saint-Etienne du Valdonnez. Vous pourrez retrouver Aline, Manon ou Morgane sur le marché tous les vendredis du 16 juillet au 13 août. Après un éductour dans le Valdonnez avec les Maires des trois communes de notre territoire, nos conseillères en séjour sont prêtes à promouvoir les différents éléments patrimoniaux des trois communes, les gorges du Bramont, l'étang de Barrandon, le château du Boy, le mausolée romain de Lanuéjols... Autant de choses à découvrir dans le Valdonnez !



CET ÉTÉ AU CHÂTEAU DE CASTANET

Tous les ans, le château de Castanet ouvre ses portes aux visiteurs pour un brin de fraîcheur culturel. En 2020, au regard des contraintes sanitaires et du délai qui nous a été donné pour la mise en place, le château est resté fermé. **Cette année, l'édifice réouvre ses portes et accueille les visiteurs du dimanche au vendredi de 14 h à 19 h.**

Un été sous le signe du paysage et de la photographie ...



Ce sont les grands espaces de notre territoire immortalisés par l'oeil expert de **Benoit COLOMB (Lozère Sauvage)** que vous pouvez apprécier tout au long de votre déambulation dans le château. **Vous parcourez le Mont-Lozère et ses versants sur quatre saisons.**

Benoit est accompagné par **Nadège TALAGRAND (Mélina Lozère Photographie)** qui nous présente le "**petit monde**" comme elle aime à appeler cette flore et cette faune qui nous entourent et auxquelles nous portons peu de cas.



Enfin, le **Parc National des Cévennes**, partenaire de la collectivité, nous permet de familiariser les visiteurs avec l'arbre à pain en nous prêtant une exposition intitulée "**vivre avec le châtaignier aujourd'hui**". Un bon moyen de comprendre pourquoi cet arbre a tant d'importance pour les Cévenols.

Castanet c'est aussi ...

Un espace agréable pour tous, entre flânerie, baignade et canoë ... Un tableau que Monet aurait pu peindre s'il avait séjourné chez nous en 2021 ! Vous y trouverez un **lieu de restauration** mais aussi un espace de jardins partagés et conservatoire avec l'association **Les Jardins en Partage** qui oeuvre au recyclage des biodéchets locaux et au jardinage collectif.



Enfin coin inspirant s'il en est ... Le parc du château se transforme cet été en destination Zen avec des **séances de QiGong** dispensées par Jonathan LOYAL et de **Pilates** par Valérie TAUPIN ... De quoi se ressourcer au bord de l'eau.

LE LAC C'EST AUSSI LA PLAGE SURVEILLÉE ET UNE BASE DE LOISIRS !



Sur l'autre partie du lac, on profite comme chaque année de **la plage de sable fin et de la baignade surveillée, labellisées Pavillon bleu** cette année encore. Sur le site surveillé du 1er juillet au 31 août, on trouve de quoi se restaurer mais aussi de quoi bouquiner avec la cabine téléphonique transformée en boîte à livres.



Enfin, à quelques centaines de mètres de la plage, se trouve la **base de loisirs** Grandeur Nature pour se divertir en pratiquant canoë, kayak, paddle et autres pédalos ...

C'est la CCML qui est **responsable des différents espaces**, tout comme du tour du lac ou de la via ferrata. Elle est aussi **propriétaire des bâtiments** que les acteurs privés utilisent pour proposer des services durant la période estivale.



DE L'ANIMATION AUSSI POUR LES PLUS JEUNES !

LABEL PAVILLON BLEU, DES ANIMATIONS D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

La plage du lac de Villefort bénéficie donc cette année encore du label Pavillon Bleu, **en reconnaissance de la qualité de ses eaux de baignade, mais aussi des actions menées par la collectivité ou les associations locales en faveur des différents publics, de la biodiversité et de l'écologie**. À ce titre, chaque année, l'organisme certificateur valide un certain nombre d'actions menées par la CCML afin d'entériner la décision du jury.

Parmi les actions menées cette année, nous vous proposons un petit retour sur les **animations d'éducation à l'environnement** proposées aux enfants des classes des grands des écoles de la Bastide-Puylaurent, Villefort et Vielvic. Au mois de juin 2021, **trois agents de l'usine EDF de Pied de Borne** (Thomas VIGNAL, Sébastien SEGRET et Paul SOUSTELLE) accompagnés de Nicolas MICHEL, responsable du service jeunesse de la CCML, sont allés apporter quelques **explications sur la fabrication de l'électricité grâce aux nombreux barrages et usines, aménagés sur nos cours d'eau**.



La connaissance du patrimoine industriel local et de ses impacts environnementaux s'inscrit pleinement dans cette logique de transmission de savoirs.

Grâce à une maquette et d'autres outils pédagogiques adaptés, les enfants ont pu comprendre le fonctionnement d'une usine hydroélectrique, mais également **intégrer les conduites de prévention à adopter à l'aval des aménagements dans nos rivières**.

Cet automne, les élèves de 6ème du collège Odilon Barrot à Villefort seront invités à une visite de l'usine complétant ainsi cette première animation.

La CCML adresse un très grand merci au responsable de l'usine de Pied de Borne, M. Jacques FRUMHOLTZ, ainsi qu'à son équipe enthousiaste et dynamique mais aussi aux enseignantes et directrices des écoles qui nous ont permis la mise en place de ces animations.

CET ÉTÉ, TROIS ACCUEILS DE LOISIRS ACCUEILLENENT NOS PLUS JEUNES !



LUDIK accueille les enfants de 2 à 14 ans
Contact : 06.79.68.18.30



LES P'TITS MALINS accueille les enfants de 4 à 11 ans

Contact : 04.66.48.00.19 / 06.78.29.98.05



LE BOIS DE BERTRAND accueille les enfants de 5 à 13 ans.
Contact : 06.79.68.18.30



UN NOUVEAU VÉHICULE POUR LE SERVICE JEUNESSE

Les petits de l'accueil de loisirs « Ludik » vont pouvoir partir en vadrouille. Notre collectivité vient de faire l'acquisition d'un **minibus Peugeot Expert qui peut transporter 9 personnes**. Pour cet achat, **la CCML a obtenu 80% de subvention de l'État** entre les dotations d'équipement aux territoires ruraux (DETR) et les aides de la Caisse Commune de Sécurité Sociale de la Lozère.

Ce véhicule va permettre à l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs d'organiser le ramassage des enfants sur le bassin de vie de Mont-Lozère et Goulet et il permettra également, grâce au renfort du minibus de la commune Mont-Lozère et Goulet de réaliser des excursions culturelles, sportives et ludiques pour un effectif total de 14 enfants et 4 accompagnateurs.

UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON INTERCOMMUNALE DANS LE VALDONNEZ !



Sur le Valdonnez, la collectivité soutient différents services comme la Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM) ou l'Accueil de Loisirs (ALSH) "Les Petits Malins" du Foyer Rural de Langlade-Brenoux. Ces différents services sont à cette heure accueillis dans des locaux communaux.

Dans le cadre des compétences "économie", "jeunesse" et "service au public", les élus de la CCML se sont penchés sur un projet permettant de regrouper et d'installer en un seul lieu de manière pérenne et confortable ces différents services dédiés à la jeunesse.

Ainsi un **projet de construction d'un bâtiment à plusieurs usages est à l'étude à Langlade sur la commune de Brenoux**. Un cabinet d'architecte a été mandaté pour réaliser un avant-projet de construction.

Ce nouveau bâtiment permettra d'accueillir l'Accueil de Loisirs « les petits malins » et la Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s, mais aussi les permanences de la France Services.

FRANCE SERVICES, NOS DEUX ESPACES INAUGURÉS !

C'est le 6 mai que **Valérie HATSCH, Préfète de la Lozère, a inauguré les deux France Services de la CCML, dévoilant les plaques de ce service nouvellement labellisé.**

Les France Services sont à l'instar des Maisons de Services Au Public, un lieu de ressources pour toute la population permettant un soutien dans les démarches administratives toujours plus dématérialisées.



DEUX PERMANENCES PAR MOIS DANS LE VALDONNEZ

Depuis le mois de mai, les permanences de la France Services sont à nouveau mises en place dans le Valdonnez. Vous pouvez donc venir à la rencontre de Murielle ou Jérémy, sans rendez-vous, les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois.

1er jeudi :

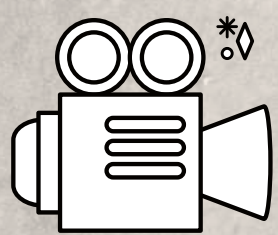
10h-12h30 : mairie de Saint-Etienne du Valdonnez

13h30-16h30 : mairie de Lanuejols

3ème jeudi :

10h-12h30 : mairie de Saint-Etienne du Valdonnez

13h30-16h30 : bibliothèque de Langlade (commune de Brenoux)



Les 28 et 29 juin, les animateurs et les visiteurs de la France Services Villefort ont accueilli une équipe de chercheurs dirigeant "**un des programmes de la Chaire Innovation Publique, dédié à la conception inclusive de la relation entre service public et usagers**".

Il s'agissait pour eux, de "comprendre nos manières de travailler et d'accompagner les usagers, mais également de collecter des témoignages filmés de professionnel·les et d'usagers de la France Services sur leurs relations avec le numérique et avec les services publics."

Au niveau national, cinq structures ont participé à cette enquête. Un grand merci aux administrés qui ont accepté d'être interviewés ainsi qu'à tous ceux qui ont accepté d'être filmés au pied levé pendant que Murielle les accompagnait sur une démarche administrative.



VERS L'AUTONOMIE NUMÉRIQUE ...

Accompagner c'est bien, former c'est mieux ! Deux initiatives complémentaires à l'accompagnement des animateurs France Services permettront d'ici la fin de l'année de **former le public vers l'autonomie numérique**.



PASS NUMÉRIQUE

Le dispositif Pass Numérique se présente sous la forme de chèquiers de 10 chèques et

fonctionne **comme les tickets-restaurants**. Il donne droit aux bénéficiaires à des services d'**accompagnement au numérique**. Un chèque représentant une heure de formation, différents parcours sont accessibles : compétences de base, accès au droits, insertion professionnelle, aide à la parentalité, ...

Ces "**Pass Numérique**" achetés par le **Conseil Départemental pour réduire la fracture numérique**, sont proposés aux bénéficiaires par différents acteurs de l'accompagnement social comme les assistants sociaux du Département. Les formations sont dispensées par des structures volontaires telles que les France Services.

Les France Services du Bleymard et de Villefort font partie de ces établissements volontaires et à ce titre, JérémY a été formé pour répondre à la demande dans un premier temps.

Dans un deuxième temps, la CCML devrait accueillir une personne dédiée à l'inclusion



numérique. En effet, **sur une durée de deux ans, l'État finance le salaire et la formation de Conseillers Numériques** (4000 au niveau national) et la CCML s'est positionnée pour accueillir un de ces professionnels accompagnant vers l'autonomie.

Il s'agira alors de **former ou d'apporter de nouvelles compétences** liées au numérique aux particuliers ou aux personnes morales comme les associations. Ce **service gratuit** sera dispensé sous la forme de cours particuliers ou d'ateliers en groupe.

Pour les deux dispositifs, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos animateurs France Services.

LA HALLE DES SPORTS À NOUVEAU OUVERTE AU PUBLIC

Pendant de très longues semaines, notre halle des sports a été fermée au public afin de se conformer aux restrictions imposées par le contexte sanitaire.

Plus un bruit de ballon qui rebondit sur le sol, plus d'essoufflement lié à l'effort, plus de rire et de convivialité avec les copains et les copines en partageant une activité sportive. La lutte contre la pandémie de Covid 19 nous a imposé à toutes et à tous bien des sacrifices.

Le desserrement progressif des mesures restrictives nous permet un **retour progressif à un peu plus de normalité** dans nos habitudes de pratique sportive. Alors certes il nous faut rester vigilant et maintenir des comportements responsables de prévention en appliquant les gestes barrières, mais le plaisir de nous retrouver pour faire du sport ensemble dans la halle est bien là !

En ce mois de juin, Laurent et Nicolas ont reçu les établissements scolaires et les associations sportives qui utilisent les différents équipements de la halle Gratassac afin d'établir avec eux les programmes de réservation pour l'année à venir.

Alors tout le monde chausse ses chaussures de salle (les seules autorisées) et on va faire du sport dans la halle à Villefort !

FORUM DES ASSOCIATIONS

Vous voulez tout savoir sur les pratiques associatives liées au sport mais aussi culturelles et autres ateliers et animations de notre territoire ?

Retrouvez toutes vos associations en septembre lors des **Forums des Associations**.



Dates connues au moment de l'écriture de cette gazette :

Forum des Assos du Valdonnez, le dimanche 5 septembre

Forum des Assos de Villefort et alentours, le vendredi 10 septembre



DES TRAVAUX ACHEVÉS, D'AUTRES EN COURS ET DES PROJETS À VENIR ... LA CCML EN MOUVEMENT !

TRAVAUX TERMINÉS DANS LES CENTRES DE SECOURS

Les travaux des centres de secours du Bleymard et de Villefort sont terminés. Pour rappel, il s'agissait d'aménagements intérieurs pour le premier et d'un agrandissement pour le second.



TRAVAUX TERMINÉS POUR LES BÂTIMENTS DE LA CCML



Fin de l'exiguïté pour les agents et différents services de la collectivité.

La nouvelle aile du siège de la CCML situé au Bleynard est terminée et chacun trouve sa place dans ces magnifiques locaux.

On peut enfin distinguer les différents services qui jouissent de bureaux adaptés pour mieux vous servir : accueil, Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), ingénierie, comptabilité, jeunesse ...

AIRE DE CAMPING-CARS À PRÉVENCHÈRES

Suite à une étude portée par Lozère Ingénierie, ce sont **les agents de la collectivité qui ont effectué les travaux de l'aire d'accueil des camping-cars à Prévénchères**. Attenante au camping de la commune, cette aire de six places est entretenue par les gérants durant sa période d'ouverture, couvrant la saison estivale. Les camping-caristes pourront pour une somme modique vidanger leurs boues et recharger en eau potable leur véhicule.



APPEL À PROJET : TIERS-LIEU OCCITANIE

Le télécentre de Villefort accueille, à l'année, une quinzaine de télétravailleurs. Cinq d'entre eux sont présents à l'année et vivent sur le territoire. Ils sont salariés de structures privées éloignées de notre bassin de vie (Toulouse, Grenoble ...). L'autre partie des usagers du télécentre sont des personnes en résidence secondaire ou en location touristique venant des quatre coins de France et devant poursuivre leurs missions professionnelles durant leurs séjours.

Ainsi, les cinq places que propose le télécentre devenant insuffisantes, la CCML s'est lancée dans le projet d'aménager le troisième étage du bâtiment afin de **proposer quelques places supplémentaires et un lieu de convivialité pour la restauration des agents et télétravailleurs**.

Cette candidature à l'appel à projet "Tiers-lieu Occitanie" permettra d'**obtenir des financements** qui viendront compléter ceux demandés à l'État dans le cadre de la DETR, elle offrira d'**intégrer le réseau des tiers-lieux** déjà en place sur notre région et de bénéficier de l'animation ad'hoc.

DES PARTENARIATS POUR MENER LES PROJETS



Pour chacun des projets portés par la CCML, une **recherche de soutien financier** est effectuée afin de rationaliser les dépenses de la collectivité. Ainsi plusieurs demandes de financement sont en cours d'étude par les partenaires comme l'État, la Région, le Conseil Départemental...

Cela est d'ailleurs le cas, pour l'annexe du télécentre à Villefort, pour le bâtiment "Jeunesse" à Langlade, mais aussi pour l'acquisition d'un véhicule pour le Bureau d'Information Touristique Itinérant (BITI) de l'Office de Tourisme ou encore pour le projet de résidence thermale à Bagnols-les Bains.

Les embauches du conseiller numérique et d'un ingénieur "revitalisation Centres-Bourgs" sont aussi sous-tendues à un financement.

POURSUITE DES MISSION SUR LE TERRAIN

Si les projets d'envergure occupent les agents des services "ingénierie", "comptable" et "administratif" pour le montage puis le suivi des projets, ceux des services techniques sont aussi à la manoeuvre pour les missions usuelles mais non moins importantes.

Ainsi, un drain a été fait derrière la Biscuiterie de la châtaigneraie à Altier afin d'assainir le bâtiment. Les bunkers du golf de la Garde-Guérin ont été aménagés et la mare étanchéifiée.

Les agents ont aussi installé une fosse septique sur Orcières, réalisés les travaux de placoplâtre sur le centre de secours de Villefort et de peinture dans les appartements intercommunaux de la Bastide-Puylaurent et monté un mur de soutènement sur la commune de Cubières.

Enfin, ils sont aussi quotidiennement à la manoeuvre pour l'entretien des sentiers, de la plage, des bâtiments intercommunaux et d'autres missions permettant le bon fonctionnement de notre collectivité et de nos espaces.